



**PRÉFET  
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la SA sol'air électric  
en vue du projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Lavardac, sur la  
commune de Lavardac.**

Une consultation du public dématérialisée est ouverte pour le projet d'autorisation environnementale concernant le projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Lavardac, sur la commune de Lavardac.

La consultation du public d'une durée de trois mois est ouverte **du 17 novembre 2025 à 09h00 au 17 février 2026 à 17h30.**

M. Jean-Marie JUAN est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, à la mairie de Lavardac, aux jours et heures suivants :

**-Mardi 27 janvier 2025, de 14h00 à 17h00**

La SA sol'air électric est responsable du projet dans son ensemble. Les informations relatives au projet soumis à consultation du public peuvent être demandées auprès de SA sol'air électric, 505 route de Montpouillan 47200 MARCELLUS

Un exemplaire du dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant notamment un résumé non technique de l'étude d'impact et une note de présentation non technique est déposé pendant toute la durée de la consultation du public à la mairie de Lavardac, aux jours et horaires d'ouverture du public.

Le dossier dématérialisé est également consultable sur un poste informatique mis à disposition pendant la durée de la consultation parallélisée, dans les locaux de la préfecture, aux jours et heures d'ouverture au public.

- En ligne, sous format numérique :

Sur le registre numérique via le lien : <https://www.democratie-active.fr/liste-registres-dematerialises-s1158.html>

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire, sont organisées par le commissaire-enquêteur au **9 rue Jules Ferry, 47230 Lavardac**, l'une dans les quinze premiers jours à compter du début de la consultation, la deuxième dans les quinze derniers jours de la consultation aux dates suivantes : **le mardi 02 décembre 2025 de 18h30 à 20h30 et le lundi 02 février 2026 de 18h30 à 20h30**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut présenter, à sa convenance, ses observations et propositions au commissaire-enquêteur selon les modalités définies ci-après :

- par voie électronique à l'adresse : [moulinlavardac@democratie-active.fr](mailto:moulinlavardac@democratie-active.fr)

- en rencontrant le commissaire-enquêteur désigné à l'article 2 précité lors de la permanence prévues ci-dessous la mairie de Lavardac :

**-Mardi 27 janvier 2025, de 14h00 à 17h00**

- par courrier (voie postale ou dépôt direct) adressé à la mairie de Lavardac , à l'attention du commissaire-enquêteur, sous enveloppe avec mention « Ne pas ouvrir ».

Seules seront prises en compte les observations parvenues avant le 03 février 2026 à 17h30.

Les observations formulées hors des modalités prévues par le présent article ne sont pas recevables.